



## EQUIPE COMPETITION CVAN 2016-2017 / Evolution printemps

Effectif : 11 coureurs 2 groupes de niveaux mais 1 équipe !

Entraînements communs objectifs variables en fonction du groupe avec pour objectif d'homogénéiser et monter le niveau au plus vite.

Entraînement le samedi après-midi : les coureurs et les bateaux doivent impérativement être prêts à naviguer pour 14h00 maximum. Fin de l'entraînement à 17h. Possibilité d'étendre à 17h30.

Entraîneur/coach : Florent PAQUIER – 0651205033 – florent.cvan@gmail.com

Débutants régates : participation au régates de niveau départemental (et ligue si accord de l'entraîneur)

- Mayol Arthur
- Peyraud Hugo
- Brelet Pierre
- Brelet Victor
- Yvon Martin
- Durand Jonathan

Pour les plus aguerris : participation aux régates de tous niveaux sauf flottes collectives

- Perrocheau Alexandre
- Huneau Iloé
- Romont Malo
- Garnier-Le Breton Jason
- Jolivet Clément

**Calendrier :**

**NB : Reprise le mercredi 1 mars**

**Mars :**

- 1 : dès midi, journée de préparation du matériel et attribution des bateaux
- 4 : entraînement toute la journée 9h – 17h + convoyage des bateaux au SNO
- 5 : Régate de ligue au SNO
- 11 : entraînement toute la journée 9h-17h
- 18 : entraînement (après-midi)
- 19 : Régate de Ligue à la flèche
- 25 : entraînement CVAN

**Avril :**

1 : régates de ligue au SNSablais  
5 : FC (flotte collective) au CVAN  
8 : entraînement CVAN  
30 : FC à CAP Voile

**Mai :**

6 : entraînement CVAN  
10 : FC au CVAN  
13 : régates de ligue au CNBPP (la baule) / FC à l'ANCRE  
20 et 21 : Coupe régionale (vendée)

**Juin :**

3 entraînement  
10 découverte d'autres supports  
16 : pot de fin d'année à partir de 18h (barbecue)  
17 restitution du matériel et/ou préparation des régates de l'été.

**Déplacement régates :**

1 sécu  
1 à 3 remorques.

il faut donc prévoir de 1 à 4 parents pour tracter les remorques sur le lieu de régates en fonction de l'effectif. A voir en fonction des dispo de chacun mais faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes !!